

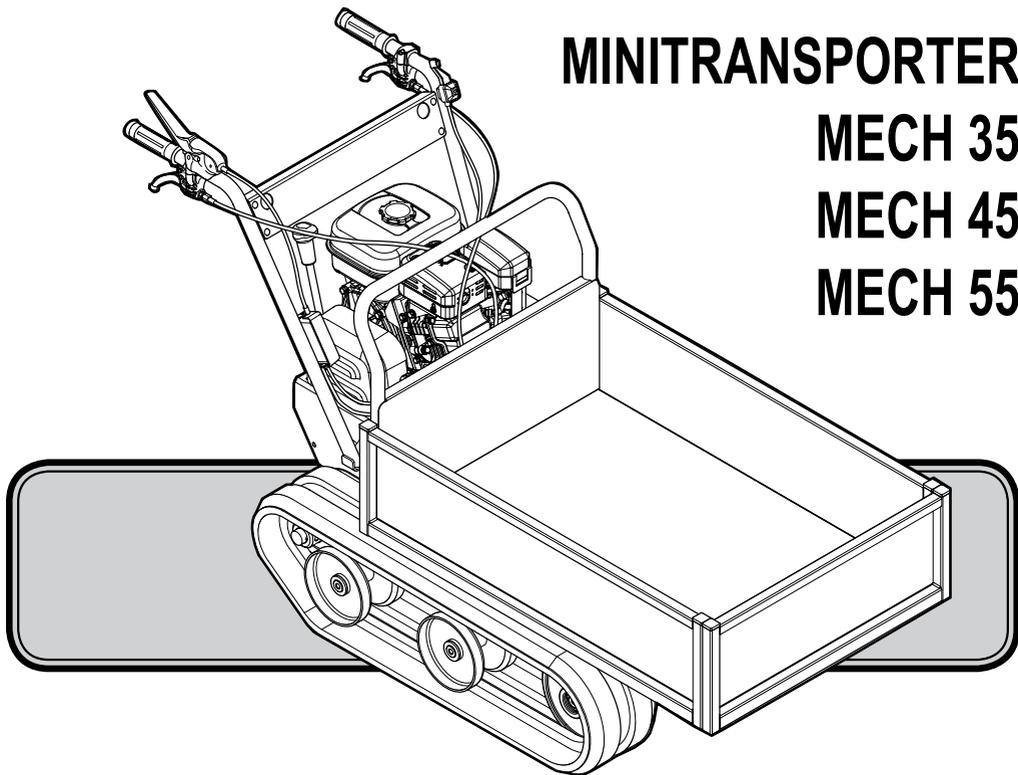
FORT[®]

MINITRANSPORTER

MECH 35

MECH 45

MECH 55



IT ISTRUZIONI PER L'USO E MANUTENZIONE

EN USE AND MAINTENANCE INSTRUCTIONS

FR INSTRUCTIONS POUR L'EMPLOI ET L'ENTRETIEN

DE BEDIENUNGS- UND WARTUNGSANLEITUNG



Prima di iniziare ad operare con la macchina, leggere attentamente le istruzioni per l'uso.
Before starting to work with the machine, carefully read the instructions for use.

Avant le démarrage de la machine, lire avec attention les instructions pour l'emploi.

Vor dem Gebrauch der Maschine lesen Sie ausführlich die Bedienungsanleitung



CE

ISTRUZIONI ORIGINALI
con traduzioni delle istruzioni originali
Rev. 1/2017



FORT Srl Unipersonale
36040 SOSSANO (Vicenza) Italia
Via Seccalegno, 29

DICHIARAZIONE CE DI CONFORMITÀ - MINITRSPORTER

La ditta FORT Srl Unipersonale, via Saccalegno, 29 - SOSSANO (VI) - ITALIA, dichiara sotto la propria responsabilità, che la macchina DUMPER sottoindicata alla quale si riferisce, è conforme alle seguenti disposizioni legislative: Direttiva 2006/42/CE, Direttiva 2004/108/CE, Direttiva 2000/14/CE (definizione all. I punto 18).

Valutazione della conformità secondo all. VI della 2000/14/CE a cura di: ORGANISMO NOTIFICATO n° 0426, ITALCERT Srl viale Sarca, 336 - Milano - ITALIA.

Riferimenti normativi utilizzati: UNI EN ISO 12100-1, EN ISO 13857, EN ISO 3746.

EC CERTIFICATE OF CONFORMITÀ - MINITRSPORTER

The company FORT Srl Unipersonale, via Seccalegno, 29, SOSSANO (VI) - ITALIA, declares on its own responsibility, that the machine DUMPER below listed, which this declaration refers to, complies with following regulations: Regulation 2006/42/CE, Regulation 2004/108/CE, Regulation 2000/14/CE (Definition enclosure I point 18).

Compliance evaluation according enclosure VI regulation 2000/14/CE by: NOTIFIED BODY n° 0426, ITALCERT Srl viale Sarca, 336 - Milano - ITALIA.

The following standards were complied with: UNI EN ISO 12100-1, EN ISO 13857, EN ISO 3746.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ POUR LA CEE - MINITRSPORTER

La société FORT Srl Unipersonale, via Seccalegno n. 29, SOSSANO (VI) - ITALIA, déclare sous sa propre responsabilité, que la machine DUMPER sous indiquée à laquelle cette déclaration se réfère, est conforme aux dispositions législatives: Directive 2006/42/CE, Directive 2004/108/CE, Directive 2000/14/CE (Définition Annexe. I point 18).

Evaluation de conformité selon annexe VI directive 2000/14/CE par: ORGANISME NOTIFIÉ n° 0426, ITALCERT Srl viale Sarca, 336 - Milano - ITALIA.

Les suivants documents normatives ont été utilisés: UNI EN ISO 12100-1, EN ISO 13857, EN ISO 3746.

EG - KONFORMITÄTSERKLÄRUNG - MINITRSPORTER

Die Firma Fort Srl Unipersonale, erklärt aus eigener und alleinige Verantwortung, daß die unten genannte Maschine mit der Bezeichnung DUMPER, die Gegenstand dieser Erklärung ist, mit den folgenden gesetzlichen Bestimmungen übereinstimmt: Richtlinie 2006/42/CE, Richtlinie 2004/108/CE, Richtlinie 2000/14/CE (Erklärung Anlage. I Punkt 18).

Einschätzung der Übereinstimmung gemäß Anlage VI Richtlinie 2004/14/CE von: Zustelleinrichtung n° 0426, ITALCERT Srl viale Sarca, 336 - Milano - ITALIA.

Es wurden die folgenden normativen Unterlagen verwendet: UNI EN ISO 12100-1, EN ISO 13857, EN ISO 3746.

MECH 35	Engines	Lwa	Lwag	LpA	Matr.
<input type="checkbox"/>	F40B	93	96	82	
<input type="checkbox"/>	SP17	93	96	82	
<input type="checkbox"/>	GP160	96	99	83	
MECH 45	Engines	Lwa	Lwag	LpA	Matr.
<input type="checkbox"/>	F40B	93	96	82	
<input type="checkbox"/>	SP17	93	96	82	
MECH 55	Engines	Lwa	Lwag	LpA	Matr.
<input type="checkbox"/>	F65B	97	100	86	
<input type="checkbox"/>	GX160	97	100	86	

Sossano (VI):

Custode e detentore del Fascicolo Tecnico
Guardian and keeper of the Technical
Aufbewahrer und Inhaber der technischen Akte
Luigi MOLINARO c/o Fort S.r.l. Unipersonale
Responsabile Tecnico
Technical manager
Technischer Leiter

Rappresentante legale
Legal representative
Rechtlicher Vertreter
Fort S.r.l. Unipersonale
Amministratore Delegato
Chief Executive Officer
Delegierte Verwalter

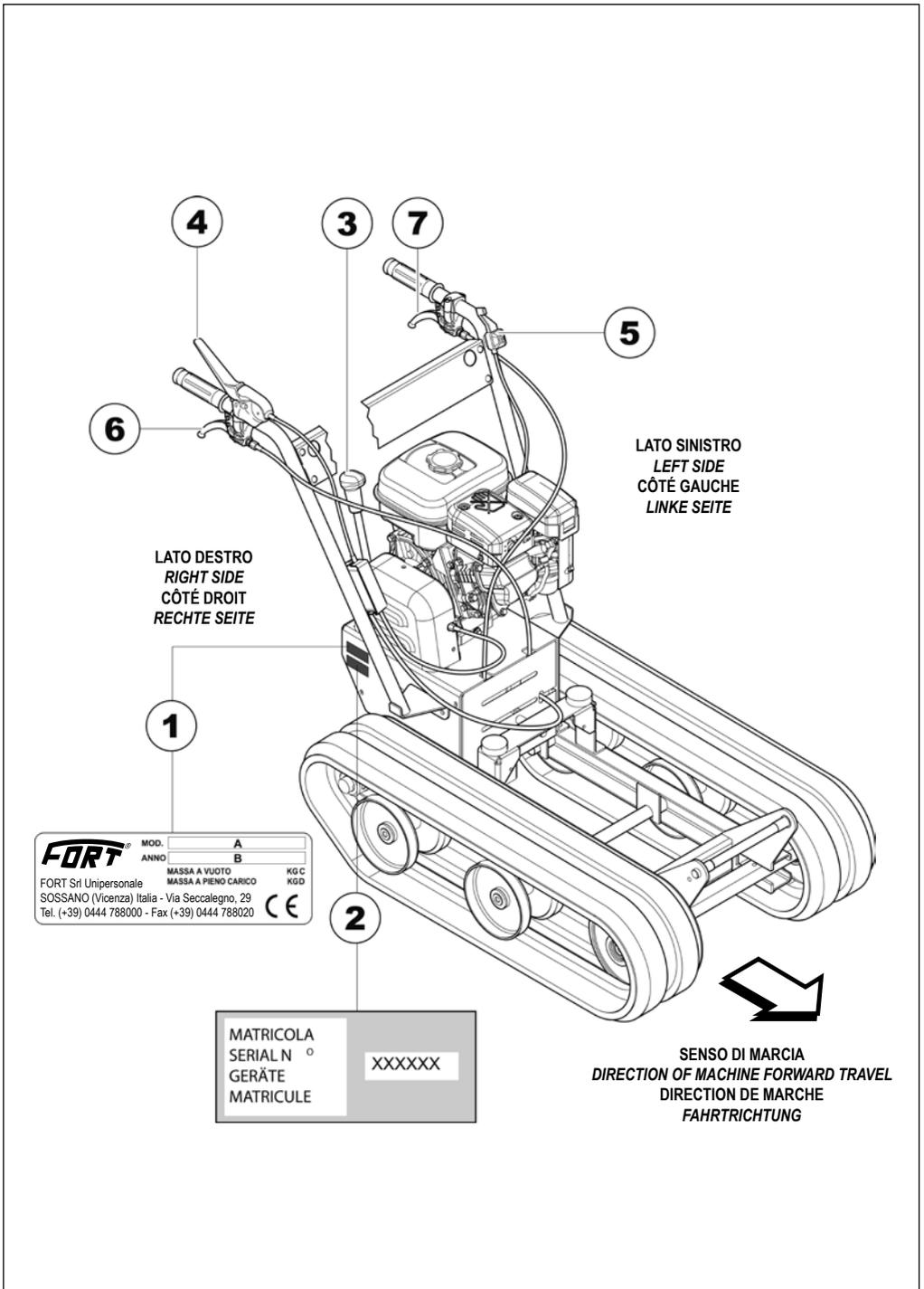


Fig. 1

							100 dB	LWA
--	--	--	--	--	--	--	---------------	-----

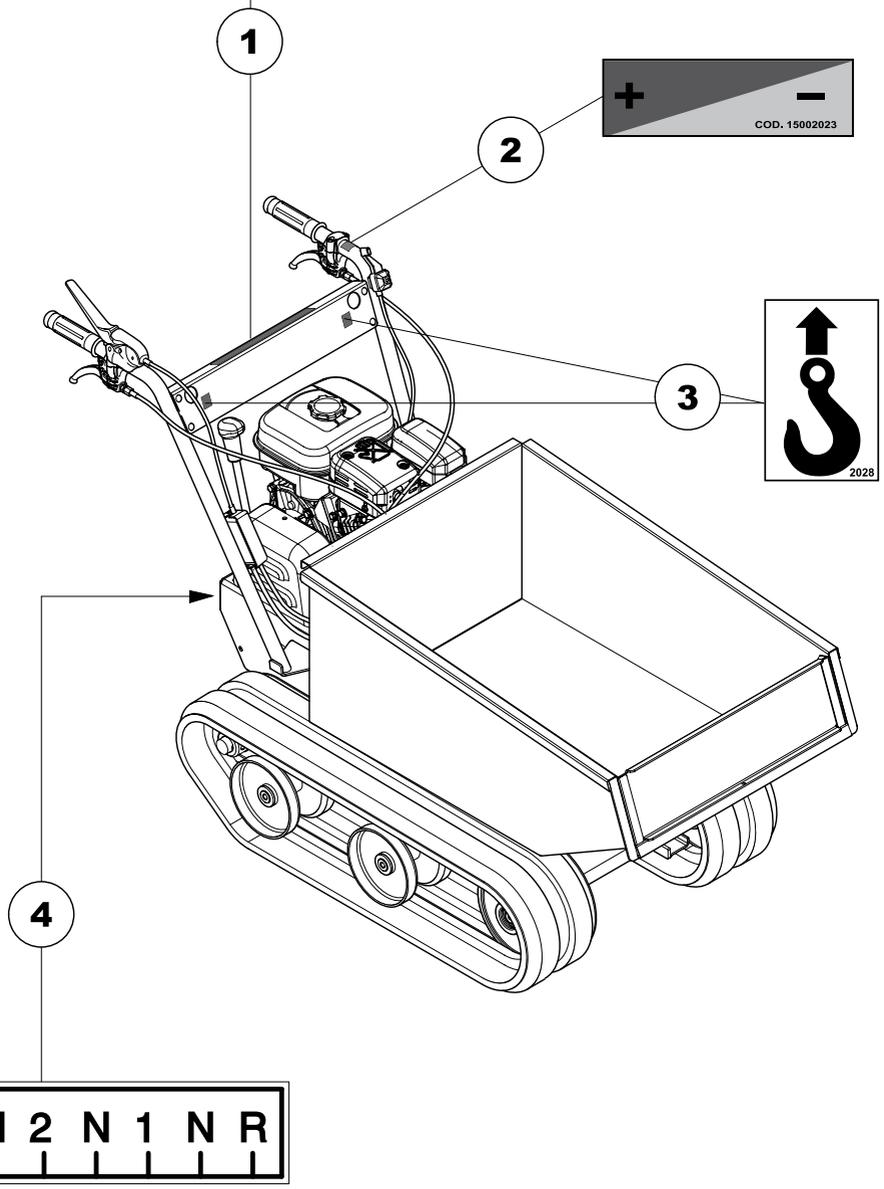


Fig. 2

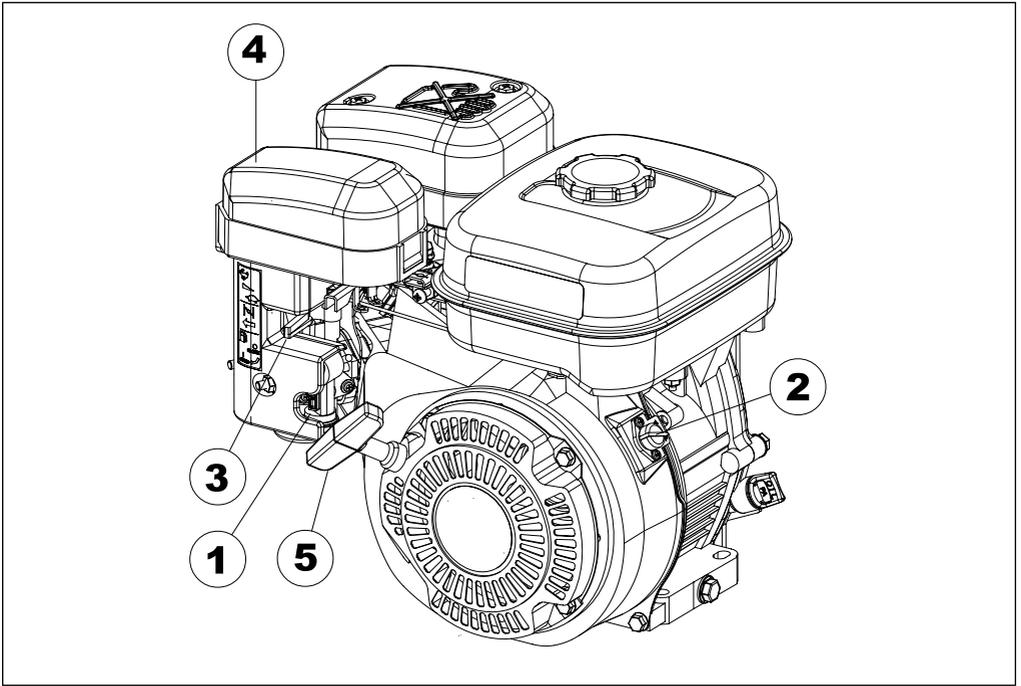


Fig. 3

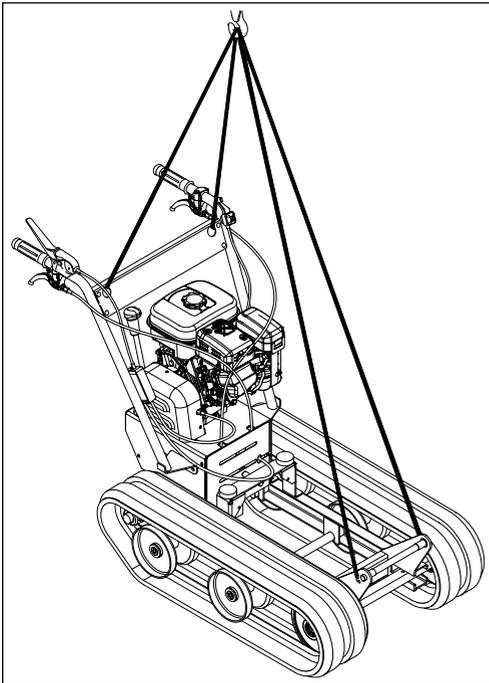


Fig. 4

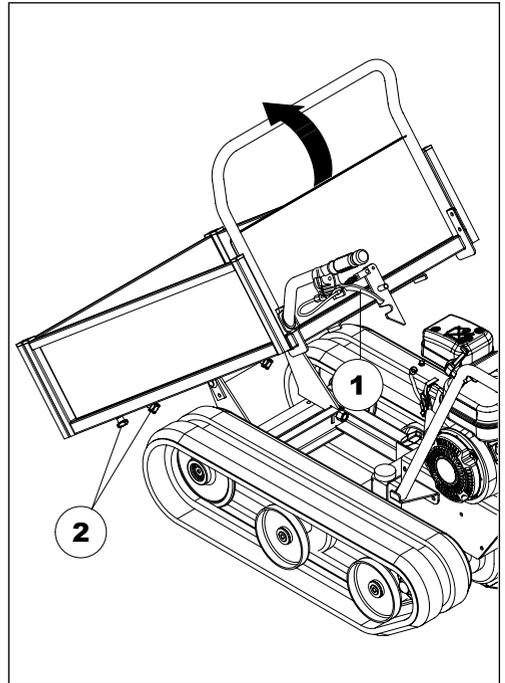


Fig. 5

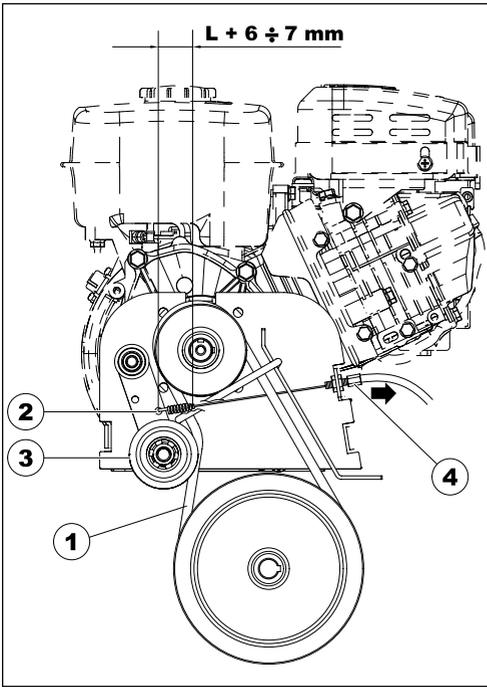


Fig. 6

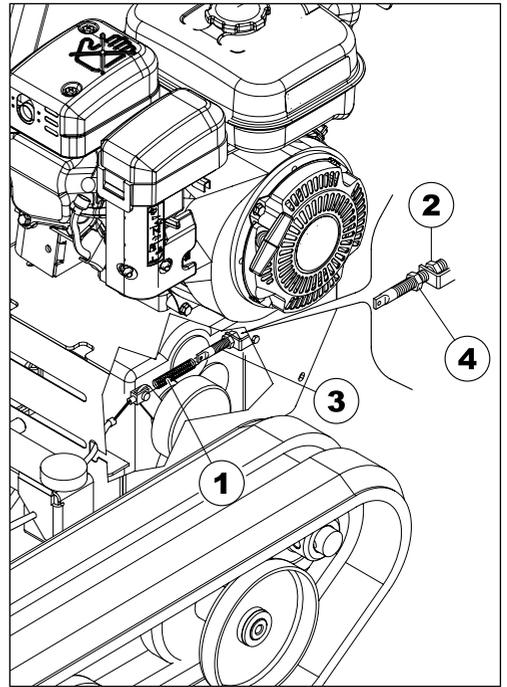


Fig. 7

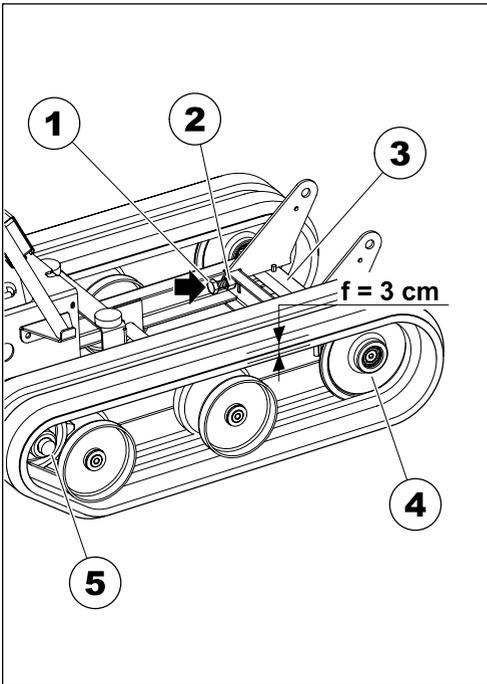


Fig. 8

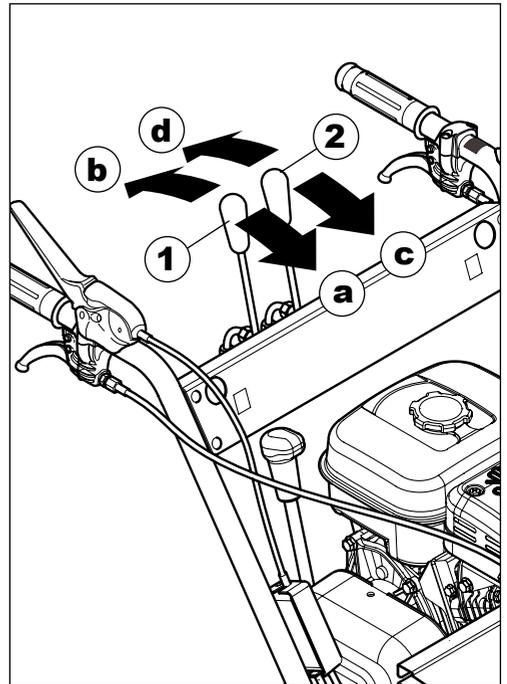


Fig. 9

IT	USO E MANUTENZIONE	8
EN	USE AND MAINTENANCE	21
FR	EMPLOI ET ENTRETIEN.....	34
DE	GEBRAUCH UND WARTUNG.....	47

2012 - Tutti i diritti riservati. - Vietata la riproduzione anche parziale di testo ed illustrazioni.

2012 - All rights reserved. - No part of this publication text or illustration may be reproduced.

2012 - All rights reserved. - Reproduction des textes et illustration interdite, même partiellement.

2012 - All rights reserved. - Ganze oder auch teilweise Vervielfältigung des Textes oder der illustrationen verboten.

TABLE DES MATIERES

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ «CE»	2	SECTION 4 - Utilisation	
		4.1 Avant l'emploi	42
SECTION 1 - Description et caractéristiques de la machine		4.2 Démarrage.....	42
1.1 Présentation	35	4.3 Sélection de vitesses.....	42
1.2 Garantie.....	35	4.3.1 Braquage machine	43
1.2.1 Exclusions de la garantie.....	35	4.3.2 Au travail	43
1.3 Identification de la machine.....	36	4.3.3 Utilisation de la machine sur des pentes	43
1.4 Description de la machine et utilisation prévue	36	4.3.4 Stationnement	43
1.4.1 Utilisation prévue de la machine.....	36	4.4 Basculement manuel de la pelle ou du dumper	43
1.4.2 Utilisation non prévue de la machine.....	36	4.4.1 Elargissement des ridelles de la pelle	43
1.4.3 Poste de contrôle et de commande.....	37	4.4.2 Basculement hydraulique de la pelle ou du dumper (uniquement modèle 550)	44
1.5 Protections et dispositifs de sécurité	37	4.4.3 Pelle de chargement (s'il est présent)	44
1.5.1 Risque de bruit	37	4.4.4 Pelle de chargement dumper	44
1.5.2 Niveau vibrations	37	4.4.5 Dechargement du materiau.....	44
1.6 Caractéristiques techniques	38	4.5 Arrêt du moteur.....	44
		4.6 Après l'utilisation.....	45
SECTION 2 - Sécurité et prévention		SECTION 5 - Entretien ordinaire	
2.1 Sécurité	38	5.1 Caractéristiques générales.....	45
2.1.1 Termes adoptés.....	38	5.2 Entretien moteur.....	45
2.1.2 Normes de sécurité générales.....	39	5.3 Entretien machine.....	45
2.2 Signaux de sécurité.....	39	5.3.1 Transmission primaire	45
2.3 Sécurité d'emploi et d'entretien	40	5.3.2 Transmission du frein de stationnement.....	45
SECTION 3 - Transport		5.3.3 Transmission braquage	46
3.1 Transport	41	5.3.4 Tension des chenilles	46
3.2 Soulevement	41	5.3.5 Remplacement des chenilles.....	46
		5.4 Entretien extraordinaire	46
		5.5 Démantèlement machine.....	46
		5.6 Pièces de rechange.....	46

SECTION 1

Description et caractéristiques de la machine

1.1 PRESENTATION

Ce manuel contient les informations, les instructions et les données nécessaires pour la connaissance, l'utilisation correcte et l'entretien ordinaire du Minitransporter modèle "MECH 35 - MECH 45 - MECH 55", appelé ensuite machine ou véhicule, produit par l'entreprise " FORT S.r.l Unipersonale " de Sossano (Vicenza) Italie, appelée ensuite maison constructrice.

Ces indications ne représentent ni une description complète des organes ni une exposition détaillée de leur fonctionnement. L'utilisateur trouvera toutefois ce qui est normalement utile pour une utilisation en toute sécurité et une bonne conservation de la machine.

Le bon fonctionnement, la vie utile et l'économie d'exercice de la machine dépendent du respect et de l'exécution des instructions de ce manuel.



ATTENTION

Le non-respect des instructions de ce manuel, la négligence, une mauvaise utilisation de la machine et l'exécution de modifications non autorisées entraînent l'annulation, par la maison constructrice, de la garantie accordée à la machine.

La maison constructrice décline en outre toute responsabilité pour les dommages directs et indirects provoqués par les actions citées ci-dessus et par le non-respect des instructions de ce manuel.

Pour tout dépannage ou révision comprenant des opérations assez complexes, s'adresser aux services après-vente autorisé qui disposent d'un personnel spécialisé ou bien à la maison constructrice. Celle-ci est prête à assurer une assistance technique et les données nécessaires pour rétablir le bon fonctionnement de la machine.



DANGER

Ce manuel fait partie intégrante de la machine et sera toujours joint à celle-ci en cas de transfert ou de revente. Il sera gardé dans un endroit sûr et lu par le personnel chargé du fonctionnement de la machine. Ce personnel doit conserver ce manuel en bon état pour permettre sa consultation pendant toute la vie utile de la machine.

Si ce manuel est abîmé ou endommagé, il faut demander immédiatement une copie à la maison constructrice.

1.2 GARANTIE

La maison constructrice garantit ses produits neufs pour 12 (douze) mois à partir de la date d'achat.

Le moteur est garanti selon les conditions et les termes fixés par le même constructeur.

Au moment de la réception, s'assurer que la machine est entière et complète.

Toute réclamation sera présentée par écrit dans 8 (huit) jours à partir de la réception de la machine.

La garantie ne comprend que le dépannage ou le remplacement gratuit de toutes les pièces qui s'avèrent défectueuses après un examen soigné du service technique de la maison constructrice (sauf les parties électriques et les outils).

Tout rendu sera convenu au préalable avec la maison constructrice et envoyé franco usine.

La substitution ou le dépannage des pièces en garantie ne prolongent en aucun cas les termes de celle-ci.

L'acheter doit toujours payer les frais de transport, les lubrifiants, le TVA et tout droit de douane.

De toute façon l'acheteur ne pourra faire valoir ses droits sur la garantie que s'il a respecté les autres conditions concernant l'application de la garantie, indiquées aussi dans le contrat de fourniture. Si les parties ne désirent pas soumettre les différends découlant du contrat de fourniture au jugement arbitral, ou bien au cas où la prononciation d'un organe de la juridiction ordinaire, seul le Tribunal de Vicenza sera compétent.

1.2.1 EXCLUSIONS DE LA GARANTIE

La garantie déchoit (à part les clauses du contrat de fourniture) :

- en cas d'erreur de manœuvre et/ou de choc imputable à l'opérateur ;
- si la limite maximum de puissance autorisée est dépassée ;
- si le dommage est provoqué à un entretien insuffisant ;
- au cas où, suite à des dépannages effectués par le l'utilisateur sans l'accord de la maison constructrice ou à cause du montage de pièces de rechange non origina-

- les, toute variation appliquée à la machine entraîne un dommage de celle-ci ;
- en cas de non-respect des instructions de ce manuel ;
- en cas d'événements exceptionnels.

La garantie exclut aussi les dommages découlant de négligence, mauvaise utilisation et utilisation abusive de la machine.



ATTENTION

Le démontage des dispositifs de sécurité de la machine entraîne automatiquement la déchéance de la garantie et la responsabilité de la maison constructrice.

1.3 IDENTIFICATION DE LA MACHINE

MOTEUR. Pour l'identification du moteur, faire référence au manuel d'instructions du moteur spécifique, avec la comparaison des données indiquées sur la plaque par le constructeur du même moteur.

MACHINE. Chaque machine est dotée d'une plaque (1 Fig.1), qui indique :

- nom et adresse de la **maison constructrice**
- marque "**CE**"
- **A)** Modèle
- **B)** Année de construction
- **C)** Masse en kg
- **D)** Masse à pleine charge en Kg.

Les données d'identification de la machine qui se trouvent sur la plaque seront toujours citées pour toute demande de pièces de rechange et/ou pour des interventions d'assistance.

Une plaquette est en outre présente qui identifie le numéro d'immatriculation de la machine (2 Fig. 1), numéro qui devra être indiqué lors de votre demande de fourniture de pièces de rechange et / ou de service après-vente.

La version de base de la machine (benne ou dumper avec basculement manuel) **est dotée de :**

- manuel d'instructions pour l'utilisation et l'entretien de la machine ;
- manuel d'instructions pour l'utilisation et l'entretien du moteur ;
- déclaration " CE " de conformité ;

Trousse contenant :

- clé fixe pour tête hexagonale 10-13
- clé fixe pour tête hexagonale 13-17

- tournevis
- clef pour bougie moteur

Les deux manuels décrits ci-dessus font partie intégrante de la machine et seront consultés avant toute intervention ou utilisation de celle-ci (même avant le déballage).

1.4 DESCRIPTION DE LA MACHINE ET UTILISATION PREVUE

Le Minitransporter est une machine marquée " CE " selon les normes de l'Union Européenne contenues dans la directive 2006/42/CE, 2004/108/CE et 2000/14/CE (voir déclaration de conformité de chaque machine).

1.4.1 UTILISATION PREVUE DE LA MACHINE

Le Minitransporter décrit dans ce manuel est une machine conçue expressément pour des opérations de transport dans le domaine agricole, du jardinage, du bâtiment et du transport de matériaux en général.



DANGER

L'opérateur doit être apte à ce travail et sera en mesure de lire et de comprendre les instructions de ce manuel.

L'opérateur doit aussi utiliser la machine sans oublier les normes en vigueur en matière de prévention des accidents, de conditions d'utilisation et de caractéristiques de la même machine.

1.4.2 UTILISATION NON PREVUE DE LA MACHINE



DANGER

- **LA MACHINE NE PEUT ETRE UTILISEE DANS DES MILIEUX POUVANT DEGAGER DES VAPEURS OU DES MELANGES DE GAZ INFLAMMABLES OU EXPLOSIFS.**
- **LA MACHINE NE PEURT ETRE UTILISEE DANS LES LOCAUX FERMES OU PEU AERES.**
- **IL EST ABSOLUMENT INTERDIT D'UTILISER LA MACHINE DANS UNE ATMOSPHERE INFLAMMABLE OU EXPLOSIVE ET/OU DANS DES LOCAUX FERMES.**

La machine n'est pas conçue pour une utilisation sur les routes publiques.

Entre elle n'est pas dotée de feux pour la nuit. Il est donc interdit de l'utiliser dans ces conditions.

**DANGER**

IL EST ABSOLUMENT INTERDIT DE TRANSPORTER DES PERSONNES AVEC LA MACHINE.

TOUTE AUTRE UTILISATION DE LA MACHINE QUI N'EST PAS PREVUE DANS CE MANUEL ANNULE TOUTE RESPONSABILITE POUR DE DOMMAGES A DES PERSONNES, A DES ANIMAUX OU A DES CHOSES DECOULANT DE CETTE UTILISATION.

1.4.3 POSTE DE CONTROLE ET DE COMMANDE

Le poste de contrôle et de commande du Ministransporter, décrit dans ce manuel, prévoit les deux mains positionnées sur les mancherons de commande.

1.5 PROTECTIONS ET DISPOSITIF DE SECURITE

**DANGER**

La machine est conçue pour permettre une utilisation sûre et rendant inoffensives les parties mobiles par l'adoption de protections fixes, mobiles, et de dispositifs de sécurité. La maison constructrice décline donc toute responsabilité en cas de dommages provoqués par l'altération des dispositifs de protection et de sécurité.

1.5.1 RISQUE BRUITS

Le niveau sonore (bruits aériens) a été détecté avec le moteur en marche au maximum des tours/vitesse et à vide, par un laboratoire compétent selon la norme EN ISO 3746/1996 ; on a obtenu les résultats suivants

Modèle	Moteurs	Niveau de pression acoustique au poste de conduite LpA (dB)	Niveau de puissance sonore garanti LwA (dB) selon la directive 2000/14/CEE
MECH 35	F40B	82	93
	SP17	88	97
	GP160	83	96
MECH 45	F40B	82	93
	SP17	88	97
MECH 55	F65B	89	97
	GX160	91	97

La détection de la puissance sonore émise par la machine a été effectuée suivant les indications de l'annexe spécifique de la Directive 2000/14 CE.

Les valeurs indiquées dans cette brochure concernent la machine dotée de l'accessoire le plus bruyant.

1.5.2 NIVEAU DE VIBRATIONS

Le niveau des vibrations a été détecté avec le moteur en marche au régime maximum, c'est-à-dire:

Modèle	Moteurs	En mouvement m/sec ²	Arrêt m/sec ²
MECH 35	F40B	10,5	10,2
	SP17	8,2	8,0
	GP160	7,9	7,7
MECH 45	F40B	9,8	9,3
	SP17	8,1	7,8
MECH 55	F65B	10,1	9,8
	GX160	8,3	7,9

1.6 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

DONNEES TECHNIQUES

MODÈLE		MECH 35	MECH 45	MECH 55
MOTEUR	Type	F40B ou EX16	F40B ou EX16,	GX160 ou F65B,
		4 temps essence	4 temps essence	4 temps essence
	Refroidissement	à air forcé	à air forcé	à air forcé
	Cylindrée (centimètres cubes)	130 - 169	130 - 169	160 - 196
	Puissance (HP/Kw 3600 t/mm)	3,3 kW/4,5 HP	3,3 kW/4,5 HP	4,1 - 4,8 kW/5,5 - 6,5 HP
	Démarrage	lanceur à rappel autom.	lanceur à rappel autom.	lanceur à rappel autom.
Capacité réservoir	2 litres	2 litres	3 litres	
TRANSMISSION	Type	Mécanique à 3 vitesses + RM	Mécanique à 3 vitesses + RM	Mécanique à 3 vitesses + RM
	Vitesse max.	Avant 1ère: 1,4 Km/h	1ère: 1,4 Km/h	1ère: 1,4 Km/h
		Avant 2ème: 2,7 Km/h	2ème: 2,7 Km/h	2ème: 2,7 Km/h
		Avant 3ème: 3,3 Km/h	3ème: 3,3 Km/h	3ème: 3,3 Km/h
		Marche arrière 1,1 Km/h	1,1 Km/h	1,1 Km/h
Frein de stationnement automatique quand le levier d'avancement est relâché.				
DIMENSIONS	Hauteur max	990 mm	995 mm	995 mm
	Largeur max	650 mm	690 mm	750 mm (avec benne)
	Longueur max	1655 mm (avec benne)	1640 mm (avec benne)	1700 mm (avec benne)
	Dimensions chenilles	180 x 60 x 34 mm	180 x 60 x 34 mm	180 x 60 x 38 mm
	Voie	470 mm	510 mm	510 mm
	Largeur chenille	180 mm	180 mm	180 mm
	Longueur plateau benne	950 mm	950 mm	1000 mm
	Largeur plateau (à régler)	650 - 950 mm	650 - 950 mm	750 - 1050 mm
CAPACITE	Hauteur ridelles	200 mm	350 mm	350 mm
	Capacité utile à plat	350 Kg	450 Kg	550 Kg
	Capacité sur une pente de 30%	250 Kg	350 Kg	400 Kg
	Poids à vide	165 Kg (avec benne)	175 Kg (avec benne)	220 Kg (avec benne)

SECTION 2

Sécurité et prévention

2.1 SECURITE

L'opérateur doit connaître les risques provoqués par des accidents, les dispositifs de sécurité pour les opérateurs et les normes générales contre les accidents prévues par les directives et par la législation du pays d'utilisation de la machine. Pour la construction de la machine on a prévu toutes les situations dangereuses potentielles et adopté les protections appropriées. Le niveau d'accidents provoqué par une utilisation imprudente de la machine est encore élevé, souvent à cause de l'inattention, de la légèreté et d'une assurance excessive, tout comme la somnolence et la fatigue. Il est donc obligatoire de lire ce manuel avec beaucoup d'attention, notamment la section concernant les normes de sécurité.



DANGER

La maison constructrice décline toute responsabilité liée au non-respect des normes de sécurité et de prévention prévues par la législation et dans ce manuel.

Faire attention à ce symbole qui apparaît dans ce manuel. Il indique une situation dangereuse potentielle.

2.1.1 TERMES ADOPTES

Voici les définitions de personnes et de situations spécifiques qui peuvent intéresser directement la machine et/ou les opérateurs au contact direct de la même machine.

- **USAGER** L'utilisateur est la personne, l'organisme ou la société qui a acheté ou loué la machine et qui veut utiliser celle-ci pour atteindre les objectifs prévus. Il est responsable de la machine et de la formation de tous ceux qui travaillent avec celle-ci.
- **ZONE DANGEREUSE** : Toutes les zones à l'intérieur ou près d'une machine où la présence d'une personne exposée est un risque pour la santé et la sécurité de la même machine.
- **PERSONNE EXPOSEE** : Tous ceux qui se trouvent entièrement ou en partie dans une zone dangereuse.
- **OPERATEUR** : Personnes en mesure de mettre en marche, d'effectuer l'entretien, de nettoyer et de transporter la machine.
- **SERVICES D'APRES-VENTE AUTORISES** : Le Service Après-vente autorisé est la structure légalement autorisée par la maison constructrice, qui dispose d'un personnel spécialisé et autorisé à réaliser toutes les opérations d'assistance, d'entretien et de dépannage, même assez complexes, nécessaires pour des performances optimales de la machine.

2.1.2 NORMES DE SECURITE GENERALE



ATTENTION

Le non-respect de la description dans la " Section - Sécurité et prévention ", et l'altération éventuelle des dispositifs de sécurité déchargent la Maison Constructrice de toute responsabilité en cas d'accidents, de dommages ou de mauvais fonctionnement de la machine.

Avis généraux :

- L'utilisateur s'engage à ne confier la machine qu'au personnel qualifié et entraîné dans ce but.
- L'utilisateur doit adopter toutes les mesures indiquées pour éviter que des personnes non autorisées utilisent la machine.
- L'utilisateur s'engage à informer son personnel d'une manière appropriée sur l'application et le respect des prescriptions de sécurité.
- L'utilisateur doit la Maison Constructrice en cas de défauts ou de mauvais fonctionnement des systèmes contre les accidents, ou de situations dangereuses potentielles.
- L'opérateur doit utiliser toujours les instruments de protection individuelle prévus par la législation et respecter les indications de ce manuel.
- L'opérateur doit suivre toutes les indications de danger et de prudence indiquées sur la machine.
- L'opérateur ne doit effectuer pour son compte des

opérations ou des interventions ne relevant de sa compétence.

- La machine n'a été essayée qu'avec les instruments fournis. Le montage des pièces d'autres marques ou toute modification peuvent changer les caractéristiques de la machine et compromettre ainsi son fonctionnement.
- La machine ne doit marcher avec les protections démontées ou partiellement endommagées.

2.2 SIGNAUX DE SECURITE

La machine est construite avec toutes les solutions possibles pour la sauvegarde et la sécurité des opérateurs. La machine peut toutefois présenter des risques résiduels, qu'il était impossible d'éliminer complètement dans certaines conditions d'utilisation. Ces risques potentiels sont indiqués sur la machine par des adhésifs (pictogrammes) qui signalent les différentes situations d'instabilité et/ou de danger dans leur forme essentielle.



ATTENTION

Maintenir les signaux adhésifs propres et remplacer ceux-ci lorsqu'ils sont détachés ou endommagés.

Faisant référence à la figure 2, lire avec attention la description suivante et mémoriser sa signification.

- 1) **Avant de commencer les opérations** avec la machine, lire soigneusement les instructions pour son emploi.
 - **Risque de bruit** : pendant le travail, nous conseillons l'adoption de systèmes de protection pour l'ouïe
 - **Avant toute opération d'entretien**, arrêter la machine et lire le manuel d'instructions.
 - **Risque d'écrasement des membres**. En cas d'entretien n'enlever le carter carter courroie qu'après l'arrêt du moteur pour ne pas écraser ses mains.
 - **Risque de brûlure** Ne pas toucher et ne pas se rapprocher des parties chaudes du moteur.
 - **Risque de capotage**. Faire bien attention au travail sur des pentes bien marquées.
 - **Plaque qui indique la puissance sonore garantie**.
- 2) Plaquette qui indique la progression de l'accélérateur.
- 3) Plaquette qui indique les positions de fixation des crochets pour le soulèvement.
- 4) Plaquette qui indique la vitesse introduite.

2.3 SECURITE D'EMPLOI ET D'ENTRETIEN



ATTENTION

- Utiliser des vêtements appropriés, éviter des robes amples et flottantes, qui peuvent être prises dans les parties en mouvement. Rassembler les cheveux longs. En outre l'opérateur ne doit mettre des objets pointus dans ses poches.
- Pendant les opérations d'entretien et de dépannage il est obligatoire d'utiliser les vêtements de protection, de gants anti-blessure, des chaussures anti-glissement et anti-écrasement.
- Respecter les lois en vigueur dans l'utilisation de la machine, concernant notamment l'utilisation et l'élimination de produits utilisés pour l'emploi et l'entretien. Eliminer tous les déchets spéciaux s'adressant aux entreprises spécialisées pour obtenir le reçu de l'élimination.
- Il est absolument interdit de mettre en marche ou de faire démarrer la machine aux opérateurs qui n'ont pas lu ce manuel, ou au personnel incompetent, dans de mauvaises conditions de santé psychophysique et ayant un âge inférieur à 18 ans.
- Avant le démarrage de la machine, contrôler l'intégrité parfaite de tous les dispositifs de sécurité.
- Avant de commencer le travail pour la première fois, il faut bien connaître les dispositifs de commande et leurs fonctions.
- La zone d'utilisation de la machine est considérée comme une " zone dangereuse " surtout pour des personnes n'ayant pas reçu une formation pour l'utilisation de la même machine. Avant le démarrage de la machine, vérifier l'absence de personnes, d'animaux ou de tout type d'obstacles.
- Lorsqu'une personne est exposée, c'est-à-dire qu'elle se trouve dans une " zone dangereuse ", l'opérateur doit arrêter immédiatement la machine pour éloigner la personne dont il est question.
- Ne jamais abandonner la machine en marche.
- Contrôler périodiquement l'intégrité de la machine dans son ensemble et ses dispositifs de protection.
- Avant toute opération de dépannage ou d'entretien sur la machine, bloquer celle-ci et arrêter le moteur.
- Si les carters de protection assistée sont enlevés, vérifier leur réinstallation correcte avant le redémarrage de la machine.
- Respecter la conformité des huiles conseillées. Garder les lubrifiants hors de portée des enfants. Lire avec attention les avis et les précautions indiquées sur les conteneurs des lubrifiants. Après l'utilisation de la machine, se laver soigneusement. Traiter les lubrifiants usés suivant les dispositions de la loi contre la pollution.
- A la fin de l'opération d'entretien et de dépannage, avant

le redémarrage de la machine, s'assurer que les travaux ont terminé, que les dispositifs de sécurité sont activés et que les protections sont installées.

- Les pièces de rechange doivent correspondre aux exigences définies par la Maison Constructrice. Utiliser exclusivement des pièces de rechange originales.
- **Pour des opérations effectuées sur des terrains mouvants ou en pente, près de talus, de fossés, procéder avec beaucoup de prudence et à vitesse réduite pour éviter le capotage de la machine. Dans ce cas nous conseillons de placer la charge au niveau plus bas possible afin d'améliorer la stabilité de la machine.**
- **Si la machine doit travailler sur des surfaces surélevées ou près de surplombements dangereux, il est impératif, avant de commencer le travail, entourer de barrières les sections routières où le véhicule risque de tomber à cause d'une manœuvre erronée par l'opérateur.**
- Il est interdit de transporter des charges ayant un poids supérieur à la capacité maximum de la machine.
- Ne pas toucher les parties en mouvement et ne pas s'interposer entre celles-ci (notamment les chenilles) et respecter la distance de sécurité.
- Les personnes non autorisées ne peuvent rester dans le rayon d'action de la machine.
- Ne pas garer la machine sur des terrains en pente. Le cas échéant assurer le blocage de la machine par de grands souches ou des pierres appropriés, à introduire entre le terrain et les chenilles.
- Dans les opérations d'entretien, ne pas mettre en marche la machine dans des endroits peu aérés : les fumées sont nuisibles pour la santé.
- Vérifier périodiquement le serrage et l'étanchéité des vis, des écrous et des raccords éventuels.
- Il est absolument interdit d'enlever ou d'altérer les dispositifs de sécurité.
- L'entretien de la machine ne sera réalisé qu'après l'arrêt du moteur par un personnel qualifié et selon les indications de ce manuel ou dans le manuel moteur.
- Les ravitaillements de carburant et d'huile ne seront effectués qu'avec le moteur arrêté et s'il ne fait pas trop chaud. Pendant l'opération ne pas fumer et ne pas se rapprocher de flammes libres. Essayer immédiatement le carburant sorti avant le démarrage du moteur.

SECTION 3

Transport

3.1 TRANSPORT

Pour le transport de la machine sur longue distance, on peut la charger sur des camions ou d'autres moyens de transport appropriés.

Pour le chargement de la machine sur le moyen de transport, 2 rampes sont nécessaires. Ces rampes doivent avoir une capacité d'au moins 250 kg chacune, une largeur minimum de 30 cm, des bords latéraux surélevés d'au moins 5 cm, afin que leur inclinaison ne dépasse pas 15°/20° par rapport à la ligne d'horizon. Elles seront dotées d'un système d'accrochage au moyen de transport.



ATTENTION

Les opérations de chargement peuvent être très dangereuses si elles ne sont pas effectuées avec une grande attention.

Avant de commencer le chargement il faudra donc éloigner les personnes non autorisées, dégager et délimiter la zone de déplacement, vérifier l'intégrité et l'aptitude du moyen de transport disponible.

Vérifier aussi le positionnement correct des rampes (largeur extérieure 750-800 mm).

S'assurer en outre que la zone de travail est dégagée et contrôler l'existence d'un " espace de fuite " suffisant, c'est-à-dire une zone libre et sûre où l'on pourra se déplacer rapidement en cas de chute de la charge.

Avant d'effectuer le chargement vérifier l'existence d'un espace suffisant dans la benne du moyen de transport pour la machine à déplacer.



PRUDENCE

La zone de chargement de la machine sera à plat pour éviter tout déplacement de la charge.

- le moteur du moyen de transport sera arrêté ; il faudra aussi embrayer et actionner le frein de stationnement.
- Le chargement et le déchargement seront toujours effectués avec la machine vide (sans charge).
- Lors du chargement, conduire la machine à pied, à vitesse réduite (1^{ère} vitesse et marche arrière), s'engager et avancer correctement sur les rampes.

Après avoir placé la machine sur le moyen de transport, s'assurer qu'elle est bien bloquée en position.

Fixer solidement la machine à la surface d'appui par des câbles ou des chaînes bien tendus pour bloquer tout mouvement possible.

Après le transport et avant de débloquer la machine, s'assurer que son état et sa position ne représentent pas un danger.

Enlever ensuite les câbles et les chaînes et décharger suivant la même procédure appliquée pour le chargement.

3.2 SOULEVEMENT

S'il s'avère nécessaire de soulever la machine avec une grue ou des équipements similaires, veuillez utiliser des cordes ou des courroies appropriées et veuillez fixer la machine comme sur la fig. 4. Il est vivement recommandé avant de procéder au soulèvement d'enlever l'accès, pour éviter l'écrasement des ridelles latérales.



ATTENTION

Le soulèvement de la machine doit être effectué avec le moteur arrêté.

Durant les opérations de soulèvement / dépose, veuillez maintenir les distances de sécurité dans la zone considérée dangereuse du rayon d'action de la machine pour prévenir le risque de chute inattendu.

SECTION 4

Utilisation

4.1 AVANT L'EMPLOI



ATTENTION

Avant la mise en service de la machine, l'opérateur aura lu et compris toutes les parties de ce manuel (y compris le manuel du moteur) et notamment les instructions de la " Section II " concernant la sécurité.

Avant de commencer le travail, s'assurer aussi que la machine est en ordre et que tous les organes soumis à usure et à détérioration sont bien performants.

4.2 DEMARRAGE

Avant de commencer le travail et de mettre en marche la machine, s'assurer toujours :

- que l'huile moteur est à niveau (voir manuel d'instructions moteur) ;
- que le filtre à air est propre (4 Fig. 3) ;
- que la quantité de carburant dans le réservoir est suffisante.

Pour le type de carburant, faire référence au manuel d'instructions moteur et vérifier les données d'identification indiquées sur la plaque moteur. Le réservoir à carburant se trouve sur le moteur.



ATTENTION

Ne pas ravitailler le véhicule en présence d'étincelles, de cigarettes allumées et de flammes. Arrêter toujours le moteur avant d'enlever le bouchon de ravitaillement et attendre le refroidissement de celui-ci. Avant le redémarrage du véhicule, vérifier l'absence de pertes d'huile et d'essence ; dans le cas contraire il faudra nettoyer soigneusement et essuyer. Si de l'essence a été versée sur des parties de la machine, essuyer celles-ci. Le réservoir ne sera jamais rempli au maximum pour éviter des pertes de carburant.

Après avoir éloigné les personnes non autorisées présentes dans le rayon d'action de la machine, procéder au démarrage, suivant la procédure dont ci-dessous :

- Veuillez vous assurer que le robinet du carburant présent sous le filtre de l'air du moteur soit ouvert (1 Fig.3).

Positionner la manette de l'accélérateur sur la position intermédiaire (5 fig. 1) et vérifier que l'interrupteur d'ar-

rêt "ON/OFF" (2 fig. 3), pour les moteurs équipés du dit accessoire, soit sur la position "ON".

Actionner le levier "de l'air" (3 fig. 3) placé sous le filtre de l'air du moteur, en particulier quand le moteur est froid.

- Prendre le câble de démarrage (5 Fig. 3) et tirer lentement jusqu'à obtenir une certaine résistance. Maintenant donner un coup sec et net.
Les moteurs sont dotés de lanceur à rappel automatique qui permet de tirer le câble mais qui, lors du démarrage du moteur, se déconnecte pour éviter des secousses et des contrecoups à l'opérateur.
- Relâcher le câble pendant son réenroulement. Faute de démarrage du moteur, répéter l'opération.

Après le démarrage du moteur, mettre le levier de l'accélérateur à moitié de sa course (5 Fig.1) et actionner le moteur pour quelques minutes pour son réchauffage.

Durant les premières minutes de travail, ne pas utiliser la machine au régime maximum. Ne pas trop exploiter le moteur.

4.3 SELECTION DES VITESSES

La machine est équipée d'un frein de stationnement automatique. Celui-ci se décroche lorsqu'on appuie sur le levier d'avancement (4 fig. 1) et quand on relâche ce dernier, il se remet en service.

Veuillez avant d'effectuer une manœuvre, sélectionner la vitesse désirée en déplaçant le levier de vitesses (3 fig. 1) à droite ou à gauche, selon la vitesse désirée. Le levier de vitesses mécanique a 3 vitesses en avant, 1 marche arrière et 3 positions de point mort. Dans le cas où, en cours de déplacement du levier de vitesses, vous entendez un bruit en provenance de ce dernier, afin d'éviter l'usure prématurée des engrenages, actionner légèrement le levier avancement pendant quelques instants. De cette manière, on évitera les bruits fastidieux tout en facilitant l'introduction de la vitesse de façon complète et sûre.



ATTENTION

NE JAMAIS FORCER l'introduction des vitesses afin d'éviter la détérioration des engrenages internes, veuillez vous aider si nécessaire avec de brefs actionnements du levier avancement.

4.3.1 BRAQUAGE MACHINE

Le braquage de la machine advient par l'intermédiaire des leviers respectifs (6 et 7 fig. 1). Ces leviers sont de type à retour automatique et, une fois relâchés ils retournent dans leur position initiale. Pour braquer à droite, on actionne le levier 6 et pour braquer à gauche on actionne le levier 7. En tirant à fond sur les deux leviers simultanément, on obtiendra l'arrêt de la machine.

4.3.2 AU TRAVAIL

Avancer lentement sur des terrains ou des sentiers disloqués en première.



ATTENTION

- **Il est interdit de parcourir des terrains mouvants qui peuvent provoquer le capotage du véhicule ; avancer au minimum en marche arrière et éviter tout obstacle ; dans le cas contraire laisser immédiatement les commandes et la machine s'arrête automatiquement, La capacité du véhicule est de 350kg à plat et de 250kg sur des pentes de 30% ; il ne faudra jamais dépasser ces valeurs de capacité. Si le déplacement de la charge déséquilibre la machine, il faut lier la charge. La hauteur de la charge ne doit pas empêcher la visibilité du chauffeur.**
- **Les obstacles seront surmontés à vitesse réduite et chaque réaction de manoeuvre sera contrôlée.**
- **Ne pas démarrer brusquement avec la machine**
- **Il est interdit de conduire la machine sur la pelle et le dumper**
- **Il est interdit de transporter des personnes ou des animaux.**
- **Sur les descentes très prononcées, veuillez opérer uniquement en marche arrière.**

4.3.3 UTILISATION DE LA MACHINE SUR DES PENTES

Lorsque vous opérez sur des terrains en pente, utilisez uniquement la première (vitesse).

Ne pas dépasser des montées/descentes supérieures à 30% ; ne pas procéder longtemps sur des pentes latérales fortes. Nous rappelons que la pente maximum latérale dépend de la hauteur de la charge ; si la hauteur de la charge ne dépasse pas les ridelles de la pelle/dumper, la pente latérale maximum qui permet de travailler en toute sécurité est de 20%.

En tout cas il faudra limiter la charge, distribuer soigneusement celle-ci dans la pelle et lier la charge pour éviter son déplacement.

Eviter tout braquage brusque qui peut entraîner le capotage du véhicule.

Ne pas surmonter des obstacles sur des terrains en pente parce que le déplacement du barycentre d'un côté à l'autre de l'obstacle peut provoquer des secousses au véhicule et compromettre ainsi son équilibre.



DANGER

Eviter tout basculement de la charge sur des zones inclinées parce que le déplacement de celle-ci peut provoquer l'instabilité et le capotage du véhicule.

4.3.4 STATIONNEMENT

La machine est équipée d'un frein de stationnement mécanique qui agit sur le levier de vitesses et donc sur les roues motrices des chenilles. Celui-ci s'insère automatiquement quand on relâche le levier d'avancement (4 fig. 1). Chaque fois que la machine est mise en situation de stationnement, veuillez vous assurer que la vitesse soit insérée, puis arrêter le moteur. Au contraire avant de procéder à la mise en route du moteur, veuillez vous assurer que le levier de vitesses soit dans la position de point mort (N).



ATTENTION

Ne jamais garer le véhicule sur des terrains mouvants, près de talus, de fossés ou de terrains en pente.

4.4 BASCULEMENT MANUEL DE LA PELLE OU DU DAMPER

Pour le basculement de la pelle ou du dumper, actionner le levier de décrochement des accessoires (1 Fig. 5) et tirer vers le haut l'accessoire.



DANGER

Il est interdit d'abandonner la pelle ou le dumper en position soulevée parce que une baisse accidentelle peut provoquer des dommages aux personnes ou aux choses. Ne pas se rapprocher de la machine lorsque la pelle/dumper sont soulevés à cause de la possibilité de chute accidentelle de celui-ci.

4.4.1 ELARGISSEMENT DES RIDELLES DE LA PELLE

Il est possible d'augmenter le volume dimensionnel de chargement de la pelle: en dévissant les pommeaux sous

la pelle (2 fig. 5), il est possible de tirer vers l'extérieur les ridelles en augmentant la dimension. En cas de nécessité d'un plan de chargement complètement ouvert, il est possible d'opter pour le retrait complet des ridelles ou pour les mettre à l'envers, de cette manière nous obtenons l'espace nécessaire pour le positionnement d'une charge plus volumineuse (à condition qu'elle ne dépasse pas le poids consenti).

Dans ce cas la charge devra être parfaitement arrimée et fixée solidement à la pelle.

4.4.2 BASCULEMENT HYDRAULIQUE DE LA PELLE OU DU DAMPER (uniquement Modèle 550)

(les chiffres indiqués dans le texte apparaissent dans la Fig. 9).

Si le Minitransporter est doté d'installation hydraulique, le basculement a lieu moyennant la pompe hydraulique et le cylindre.

- Pousser le levier (1a) du distributeur hydraulique pour soulever la pelle ou le damper et effectuer le déchargement. Pousser le levier en arrière (1b) pour baisser la pelle, qui retourne dans sa position naturelle. Avant de basculer la pelle, ouvrir la ridelle avant.
- Le levier (2), s'il est présent, ne sert à déplacer la charge pelle.



DANGER

Il est interdit d'abandonner la pelle ou le dumper en position soulevée parce que une baisse accidentelle peut provoquer des dommages aux personnes ou aux choses.

Pour effectuer de dépannages, la pelle ou le dumper peuvent être encombrants; dans ce cas il faudra les détacher de la machine. Il s'agit d'une opération qui est prise en charge par un personnel spécialisé et, si cela est possible, dans un service après-vente autorisé FORT.

Le levier (1) permet aussi de soulever/baisser partiellement la pelle/dumper.

Il suffit en effet de relâcher le levier (1) quand la pelle/dumper atteint la position voulue.

4.4.3 PELLE DE CHARGEMENT (s'il est présent)

Description du fonctionnement de la pelle hydraulique de chargement applicable au Minitransporter.

Cette équipement sert à charger le matériau en vrac dans le dumper et il est animé par un cylindre hydraulique.

4.4.4 PELLE DE CHARGEMENT DUMPER (Fig.9)

Pour un chargement correct du matériau, appliquer la procédure suivante.

- Abaisser la pelle de chargement, en poussant la manette du distributeur en avant (2c) jusqu'au niveau désiré.
- Avancer lentement avec la machine afin que le matériau entre dans la pelle.
- Soulever la pelle de chargement en tirant vers l'opérateur la manette du distributeur (2d) jusqu'à ce que le matériau se décharge dans le dumper par gravité.
- Répéter ces opérations jusqu'au remplissage du dumper ou jusqu'au chargement complet du matériau.
- Soulever la pelle de chargement pour pouvoir se déplacer avec la machine.

4.4.5 DECHARGEMENT DU MATERIAU



DANGER

Ne pas décharger en pente parce que le déplacement de la charge peut provoquer l'instabilité et le capotage du véhicule.

Pour un déchargement correct du matériau, appliquer la procédure suivante:

- Se déplacer avec la machine à l'endroit de déchargement du matériau.
- S'assurer que la pelle de chargement est entièrement soulevée. Pour cela il faut agir sur la manette (2d) en la tirant vers l'opérateur, jusqu'à ce que les deux cylindres arrivent en fin de course.
- Relâcher la manette (2) et soulever la manette (1a) du distributeur. Le dumper se soulève et effectue le déchargement.
- En fin d'opération, tirer la manette (1b) du distributeur. Le dumper s'abaisse et revient dans la position de chargement.



DANGER

Il est absolument interdit d'abandonner la machine avec la pelle de chargement ou le dumper en position de relevage, parce qu'il peuvent baisser accidentellement et provoquer des dommages aux personnes et aux choses.

4.5 ARRET DU MOTEUR

Pour arrêter le moteur, positionner le levier de l'accélérateur sur le ralenti et positionner la manette "ON/OFF" (2 Fig. 3) sur la position "OFF".

Le moteur sera arrêtée sur un terrain plat et non pas mouvant, près de talus, de fossés ou de terrains en pente.



ATTENTION

La machine après l'arrêt du moteur, est bloquée dans la position où elle se trouve.

Nous vous conseillons d'arrêter le moteur après avoir placé la machine dans une position qui permet d'at-

teindre le bouton du lanceur à rappel automatique et de prévoir un espace suffisant pour son redémarrage le cas échéant.

4.6 APRES L'UTILISATION

Après l'utilisation placer la machine en plat, au couvert, et effectuer un nettoyage soigné.

Un machine propre et en bon état donnera toujours des résultats optimaux.

SECTION 5

Entretien ordinaire

5.1 CARACTERISTIQUES GENERALES

Grâce à sa conception, la machine ne demande pas un entretien spécifique. Toutefois pour obtenir une performance optimale et un fonctionnement parfait de la machine, certaines précautions sont nécessaires.

Nous allons maintenant décrire les opérations d'entretien ordinaire.

Il est important de rappeler que le moindre coût d'exercice et la vie utile de la machine dépendent du respect constant de ces normes.

Pour tout problème d'assistance et pour des informations plus détaillées, contacter le revendeur local ou le bureau technique de la maison constructrice.



DANGER

Les opérations d'entretien et de réglage seront effectuées avec le moteur arrêté et la machine bloquée sur une surface plate.

5.2 ENTRETIEN MOTEUR

Pour ce qui est de l'entretien du moteur, voir le manuel d'instructions spécifique du moteur. Contrôler et le cas échéant rétablir le niveau de l'huile du moteur **toutes les 8 heures de travail**. Contrôler aussi et nettoyer, le cas échéant, le filtre à air du moteur. Vidanger l'huile moteur **toutes les 50 heures de travail**.

5.3 ENTRETIEN MACHINE

Effectuer un nettoyage complet périodique de la machine et de tous ses composants. En cas d'utilisation d'un système de lavage haute pression, vérifier l'absence d'humidité dans le carburant et de dommages dans les organes.

Après chaque lavage il faut lubrifier toutes les parties soumises à friction.

Remplacer toutes les 500 heures d'utilisation, l'huile du levier de vitesses mécanique : la dite opération doit être effectuée par un mécanicien spécialisé ou par votre revendeur.

5.3.1 TRANSMISSION PRIMAIRE

Par transmission primaire nous voulons dire la transmission par courroie qui transmet le mouvement du moteur au levier de vitesses mécanique (références fig. 6).

Avec le temps la courroie de transmission 1 s'adapte aux poulies et se détend un tout petit peu. Pour obtenir un bon fonctionnement de la transmission, la courroie doit avoir une charge qui dans notre cas est donnée par le ressort 2 qui tire le groupe tendeur / poulie-tendeur 3. Cette charge est correcte quand le ressort a un allongement de 6 à 7 mm.

Mesurer la longueur du ressort non comprimé et appuyer sur le levier d'avancement (4 fig. 1); la longueur du ressort doit augmenter de 6 à 7 mm : c'est à ce moment là que nous aurons la charge correcte de tension sur la courroie. Pour régler correctement la tension de la courroie intervenir sur la vis de réglage 4.

5.3.2 TRANSMISSION DU FREIN DE STATIONNEMENT

Par transmission du frein de stationnement nous voulons dire la transmission qui commande la force de freinage appliquée sur le tambour du levier de vitesses (références fig. 7). Le frein du levier de vitesses est maintenu tiré par le ressort 1, et il se débloque uniquement lorsqu'on appuie sur le levier d'avancement (4 fig. 1). Dans le cas où, avec le passage du temps la machine ne freine pas

suffisamment les chenilles, visser l'écrou 2 pour augmenter la charge du ressort 1; lorsque le réglage est terminé, effectuer le blocage avec l'écrou 4.

5.3.3 TRANSMISSION BRAQUAGE

Dans le cas où, avec le passage du temps les transmissions des leviers de braquage de la chenille (6 et 7 fig. 1) accumulent un jeu tel qu'elles ne permettent plus un bon freinage de la chenille en phase de braquage, sur le levier un dispositif de réglage est présent en mesure de récupérer les jeux créés. Dans tous les cas, nous vous recommandons de faire effectuer le réglage par un expert pour ne pas compromettre le bon fonctionnement de la machine.



ATTENTION

En cas de réglage des transmissions non effectué correctement et ayant provoqué la rupture de pièces à l'intérieur du levier de vitesses, le constructeur déclinera la prise en charge sous garantie des pièces endommagées.

En cas de doute ou nécessité d'information, veuillez vous adresser à un centre autorisé.



ATTENTION

La courroie utilisée sur la machine est "spéciale"; nous vous recommandons donc, en cas de remplacement, l'utilisation exclusive de courroies originales

5.3.4 TENSION DES CHENILLES

Pour fournir aux chenilles une tension correcte, dans le cas où celles-ci se sont allongées après maintes heures d'utilisation, dévisser les écrous de blocage (2 fig. 8) et puis visser les vis de tension de la chenille (1 fig. 8) jusqu'à l'obtention de la tension correcte des chenilles (elles doivent avoir la possibilité d'osciller d'environ 3 cm comme cela est indiqué sur la figure 8). Lorsque vous aurez obtenu ceci, bloquer les écrous pour empêcher le retour des vis.

5.3.5 REMPLACEMENT DES CHENILLES

(Référence à la Fig.8)

Cette opération sera effectuée lorsque les chenilles présentent une usure excessive.



ATTENTION

Pour remplacer les chenilles il faut travailler avec le

moteur de la machine arrêté, appuyer celle-ci sur la partie interne des chenilles sur une surface relevée stable et appliquer la procédure suivante :

- Débloquer les écrous 2 et dévisser les vis 1 jusqu'à ce que le support 3 et les rouleaux 4 reculent et se mettent en appui sur le châssis.
- Enlever les chenilles des roues motrices 5 et donc de la machine.
- Introduire les nouvelles chenilles en les faisant chauffer sur les roues motrices 5 et sur les rouleaux de tension des chenilles 4 (attention à faire coïncider les dents de la roue crantée avec les pas centraux présents à l'intérieur des chenilles), de façon à ce que une fois tendues la traction soit assurée.
- Tendre la chenille en vissant les vis 1 et, une fois la tension correcte atteinte, effectuer le blocage avec les écrous.

5.4 ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE

Les opérations d'entretien extraordinaire ne sont pas décrites dans ce manuel ; elles seront toujours effectuées par la maison constructrice ou par un personnel spécialisé et autorisé par celle-ci.

5.5 DEMANTELEMENT DE LA MACHINE

Si on décide de démanteler la machine, il faudra ses composants en des parties homogènes qui seront éliminées une à la fois dans le respect des normes locales en vigueur en matière d'élimination des déchets.

Éliminer les lubrifiants usés et les détergents, selon leur structure différenciée.



ATTENTION

Pour éliminer les différents composants, s'adresser exclusivement aux structures légalement autorisées et en mesure de donner un reçu régulier de l'élimination.

5.6 PIÈCES DE RECHANGE

Les pièces de rechange du groupe moteur seront demandées directement au constructeur du moteur ou à son concessionnaire. Pour la demande des pièces de rechange de la machine, s'adresser au Concessionnaire local de la maison constructrice.

Nous rappelons pour conclure que la maison constructrice est toujours à votre disposition pour toute demande d'assistance et/ou de pièces de rechange.